



HAL
open science

**Compte-rendu de l'ouvrage de Mary Dewhurst Lewis,
The Boundaries of the Republic: Migrant rights and the
limits of universalism in France, 1918-1940 (Stanford,
Stanford Univ. Press, 2007)**

Claire Zalc

► **To cite this version:**

Claire Zalc. Compte-rendu de l'ouvrage de Mary Dewhurst Lewis, The Boundaries of the Republic: Migrant rights and the limits of universalism in France, 1918-1940 (Stanford, Stanford Univ. Press, 2007). 2011. hal-03424988

HAL Id: hal-03424988

<https://hal.science/hal-03424988>

Submitted on 22 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

national. Il se focalise toutefois sur quelques cas emblématiques, notamment la communauté italienne de New York qui est particulièrement mise en valeur : il évoque la question des transferts de fonds depuis New York vers l'Italie, parfois captés par les *padroni* de la *camorra*, ou encore l'installation de missionnaires catholiques italiens qui cherchent à redonner la foi aux immigrés italiens, au risque de se brouiller avec la hiérarchie catholique new-yorkaise pour qui New York ne saurait être considérée comme une terre de mission.

On peut toutefois regretter que l'auteur, sans aller jusqu'à faire une description détaillée de toutes les communautés italiennes à l'étranger, n'ait pas veillé à préciser les ordres de grandeur des différentes colonies, en tirant davantage parti des cartes et graphiques insérés en annexe. L'analyse de l'expansion coloniale comme alternative à l'émigration donne parfois lieu à des passages d'histoire diplomatique qui font perdre de vue au lecteur la question pourtant centrale de l'émigration des Italiens à l'étranger. Enfin, bien que l'auteur ait affirmé dès l'introduction son intention de privilégier le point de vue des Italiens de la péninsule, il aurait été intéressant d'évoquer en contrepoint la perception de la politique migratoire et de la politique coloniale italienne par les émigrés eux-mêmes.

Le livre de M. Choate offre une mise en perspective stimulante sur la migration de masse des Italiens. L'auteur montre que ce phénomène de grande ampleur, qui se déploie au moment même où l'Italie échoue dans ses projets coloniaux en Afrique, a participé de la construction de l'État italien post-unitaire entre les années 1880 et 1915, tout en contribuant au rayonnement international d'un pays encore fragile.

DELPHINE DIAZ

Mary Dewhurst Lewis

The boundaries of the republic: Migrant rights and the limits of universalism in France, 1918-1940

Stanford, Stanford University Press, 2007, XV-361 p.

Cet ouvrage est incontestablement stimulant : il aborde l'histoire de l'immigration en France

pendant l'entre-deux-guerres par un éclairage nouveau, décentré et un ton parfois provocateur. *Via* le traitement approfondi de deux terrains locaux, Lyon et Marseille, Mary Lewis s'inscrit dans cette nouvelle voie historiographique qui ne se contente pas d'une étude des politiques migratoires vues d'en haut mais analyse leurs applications à l'aune des institutions intermédiaires et des dossiers individuels. Ce changement de focale permet de défendre une thèse polémique et ambitieuse, selon laquelle l'universalisme républicain, paré des vertus de l'égalité, relève d'un mythe, battu en brèche sur plusieurs fronts qui sont autant de « frontières de la République » pour reprendre le titre du livre : différences de traitement entre migrants coloniaux et étrangers, entre étrangers selon leurs origines nationales, entre le local et le national mais également entre localités.

Le travail de dépouillement des fonds départementaux est impressionnant : ce sont des centaines de dossiers de cartes d'identité d'étrangers, de procédures d'expulsion et de demandes de naturalisation du Rhône et des Bouches-du-Rhône qui fournissent la matière de ce livre, écrit au plus près des migrants. Produit complexe des rapports de force entre une pluralité d'acteurs (autorités ministérielles, municipales, préfectorales, policières, patronat, syndicats, associations, partis politiques...), le traitement des populations migrantes obéit, non sans un certain arbitraire, à des principes mouvants selon les contextes locaux, politiques et économiques.

Le choix des terrains est judicieux et fécond. Outre qu'il permet de sortir du cadre parisien dominant dans l'histoire française de l'immigration à quelques notables exceptions près, il aborde deux cas comparables en taille et en importance mais structurellement différents : d'un côté, Marseille et sa main-d'œuvre portuaire fluctuante et flexible, son appareil politique corrompu par un milieu influent et une police accusée d'inefficacité ; de l'autre, Lyon et ses industries modernes en pleine expansion, une main-d'œuvre que l'on cherche à stabiliser, une police moderne et rationalisée.

Le livre débute par la description de la mise en place d'un « système de travailleurs invités » (*guest-worker regime*) dans la France des années 1920. L'immigration temporaire

d'hommes célibataires et mobiles est encouragée. Mais ce système est en partie régi par des traités diplomatiques bilatéraux, première entorse de taille à l'universalité de traitement des étrangers sur le territoire métropolitain : Belges, Italiens, Polonais et Tchécoslovaques sont ainsi les seuls étrangers à pouvoir bénéficier de certains droits sociaux. En outre, l'application des procédures connaît de fortes variations selon les besoins locaux en main-d'œuvre.

Utilisant la notion de « citoyenneté sociale » proposée par Thomas Marshall, M. Lewis montre qu'elle n'emprunte pas nécessairement la ligne de démarcation tracée par la nationalité : certains étrangers sont privilégiés, d'autres désavantagés. Les principes de cette hiérarchie dépendent de l'origine nationale, de la situation sociale mais également de l'adresse des migrants. La comparaison entre les différents quartiers de Marseille est à cet égard tout à fait convaincante. Certaines constantes demeurent : la surveillance et la répression de l'engagement politique des migrants.

La crise économique dans les années 1930 modifie la donne. Délinquance, déclassements et précarisation sont le lot des migrants : le droit au séjour, à l'emploi, à l'aide sociale et à la nationalité française deviennent l'objet de discussions. À Lyon, les expulsions se multiplient pour de menues infractions dès 1931. Certaines histoires sont étonnantes : Carlos G., Espagnol, reçoit un avis d'expulsion pour avoir pêché sans permis ; en janvier 1933 il est rapatrié en Espagne avec sa femme et ses cinq enfants. À Marseille, les autorités locales font preuve d'un peu plus de clémence : la flexibilité de la main-d'œuvre migrante reste appréciée sur les docks, tout du moins dans les premiers temps de la crise. L'assassinat de Louis Barthou dans la cité phocéenne en 1934 provoque une vigoureuse reprise en main des autorités policières, municipales et préfectorales par les pouvoirs publics centraux.

La politique d'immigration de la France se durcit nettement à partir de 1934-1935, à coups de circulaires. Ce changement de régime migratoire s'effectue au sein d'un cadre juridique inchangé : les projets du Front populaire (concernant le statut des immigrés) ne voient pas le jour. Mais une pression multiforme

s'exerce sur les employeurs, les agents du contrôle des étrangers et les migrants eux-mêmes. La situation est connue à l'échelle nationale : tout devient prétexte aux expulsions et aux refoulements. M. Lewis montre les effets locaux de ces consignes : confusion, engorgement mais également discrimination nationale dans l'application des procédures. Les rares étrangers privilégiés sont désormais ceux qui peuvent prouver une résidence longue sur le sol français ou qui y ont noué des liens familiaux. Avoir des enfants, de préférence de sexe masculin, améliore les chances d'obtenir un avis favorable lors des demandes de naturalisation. Les priorités ne sont plus économiques mais démographiques et militaires. On peut s'étonner qu'il ne soit pas fait plus de cas des variations locales au cours même des procédures : les postulants à la nationalité française sont soumis à une dictée par les services de la préfecture du Rhône en 1931, fait ignoré par l'auteure.

On le sait, les réfugiés comptent parmi les premières victimes du durcissement. L'expulsion est souvent impossible pour des individus privés de nationalité : les mesures d'emprisonnement se multiplient. À Marseille, on reproche aux Arméniens de ne pas chercher de travail dans les années 1920 puis d'en avoir trouvé dans les années 1930.

Mais le véritable apport de cet ouvrage concerne l'examen d'un point quelque peu négligé par l'histoire française de l'immigration jusqu'à récemment : le cas des migrants coloniaux. À l'instar d'autres chercheurs outre-Atlantique¹, M. Lewis propose d'envisager conjointement étrangers et coloniaux en métropole. Les flux originaires de l'empire sont stoppés après la Grande Guerre ; en 1919, Clémenceau ordonne même le rapatriement des Nord-Africains. Mais le statut des migrants coloniaux en métropole est complexe : les Algériens, de nationalité française, sont privés de citoyenneté et soumis à des mesures spécifiques. En 1924, un document qui ressemble en tous points à un passeport « intérieur » leur est imposé. Des services des affaires indigènes nord-africaines (SAINA) sont chargés de la prise en charge et du contrôle de ces migrants. Les chronologies sont décalées : institué en 1925 à Paris, un SAINA voit le jour en 1928 à Marseille mais il faut attendre 1934 pour qu'une antenne

lyonnaise soit ouverte. À Marseille, où le parti communiste milite dès les années 1920 pour une égalité de traitement entre Français métropolitains et coloniaux, le SAINA s'impose comme un moyen de surveillance politique. Institution précoce, elle est pourtant dotée de très faibles moyens et d'attributions limitées. À Lyon, où les travailleurs nord-africains sont faiblement politisés, les autorités rechignent à ouvrir un SAINA malgré les pressions ministérielles. Mais une fois créé, le service s'arroge d'importants pouvoirs : il contrôle la distribution de l'aide sociale dans le Rhône et chapeaute les mesures de rapatriement, massif dans les années 1937-1938. Qu'en est-il des migrants venus des autres parties de l'empire ? L'ouvrage reste curieusement muet quant à la condition des migrants venus d'Indochine ou encore des Antilles, dont la présence est pourtant avérée à Marseille et à Lyon durant l'entre-deux-guerres.

À partir de 1938, les atteintes aux libertés des migrants deviennent considérables suite aux vagues de décrets adoptés par le gouvernement Daladier : débute un « état d'insécurité » permanent (*insecurity state*). Les comparutions d'étrangers en correctionnelle augmentent de manière exponentielle, les tribunaux sont engorgés, les peines de prison se multiplient. Néanmoins, là encore, l'auteure note des différences de traitement entre migrants : la répression vis-à-vis des réfugiés s'accroît mais la montée des périls conduit à un changement d'attitude vis-à-vis des Nord-Africains, futurs soldats qu'il s'agit désormais de retenir en métropole. De même, on annule les expulsions et on accélère les naturalisations des jeunes célibataires, recrues potentielles de l'armée. Mais comment mesurer ces changements dans les pratiques ?

Si l'auteur illustre son propos avec efficacité, par l'exposé d'exemples détaillés et bien choisis, on peut regretter que le raisonnement ne s'appuie pas sur une quantification systématique des dossiers étudiés qui pourrait utilement étayer la démonstration. Les vertus heuristiques de l'échelle mésoscopique ne sont pas complètement exploitées. Certains points font question : ne faut-il pas mieux distinguer les pratiques de séjour, d'expulsion et de naturalisation ? Que dire des trajectoires sociales et professionnelles des fonctionnaires chargés de l'application de ces politiques dans

les bureaux ? On peut enfin regretter que la bibliographie de l'auteure, largement anglo-saxonne, laisse dans l'ombre certaines productions récentes de l'historiographie française de l'immigration (Françoise de Barros par exemple) portant sur des échelles comparables et qu'on aurait aimé voir discuter.

Mais l'ouvrage, qui aborde des sujets encore mal connus – la protection sociale face aux migrants dans l'entre-deux-guerres par exemple –, reste tout à fait important et vient de faire l'objet d'une traduction française².

CLAIRE ZALC

1 - Clifford ROSENBERG, *Policing Paris: The origins of modern immigration control between the wars*, Ithaca, Cornell University Press, 2006.

2 - Mary D. LEWIS, *Les frontières de la République. Immigration et limites de l'universalisme en France, 1918-1940*, trad. par F. Jaouën, Marseille, Agone, 2010.

Claire Zalc

Melting shops. Une histoire des commerçants étrangers en France

Paris, Perrin, 2010, 330 p.

Claire Zalc nous rappelle une évidence historique trop souvent oubliée : même au plus fort de l'immigration de masse, les immigrés n'ont pas été seulement des « trimeurs » en usine ou dans les champs. Ils ont été aussi des créateurs d'entreprises, de petites entreprises certes, avec une précarité qui ne disait pas son nom. Bien avant la tertiairisation économique de la fin du XX^e siècle, des immigrés s'implantaient déjà en France, non seulement en tant que colporteurs – métier classique des nomades depuis le Moyen Âge –, mais aussi comme commerçants en tous genres, répondant aux besoins de leurs propres communautés, mais les dépassant très vite. Il s'agit ici de cordonniers, confectionneurs, coiffeurs et autres quincailliers de l'entre-deux-guerres, qui permettent à l'auteur d'interroger à la fois le statut des étrangers et le fonctionnement du petit commerce dans ce premier XX^e siècle. Étudier des immigrés non pas à travers un groupe mais à travers un secteur économique permet une approche féconde des deux points de vue.